



Contrat de location de voiture non signé quels conséquences?

Par **papopap**, le **20/12/2016** à **23:14**

Bonjour, rnquelqu'un pourrait me dire si un contrat de location de voiture non signé est valide.rnrnEn effet j'ai loué une voiture en septembre dernier, et les prestations facturés ne correspondent pas du tout au contrat que j'ai reçu par mail . rnncce contrat n'as jamais été signé de ma part..rnais-je le droit de contester auprès d'un juge de proximité ?rnrmerci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **21/12/2016** à **08:15**

Bonjour,rnEn fait il s'agit de savoir ce que vous voulez contester et sur la base de quels éléments.rnEn droit français l'écrit n'st pas obligatoire d'une façon générale, c'est surtout un problème de preuve sur les engagements réciproques.